

VŒUX DE LA MUNICIPALITE DU 21/01/2017

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonsoir à toutes et à tous, chers élus, cher(e)s ami(e)s, chers Calétusiens, chères Calétusiennes, merci d'être venus si nombreux à nos traditionnels vœux de la Municipalité.

Ravie de compter parmi nous, ce soir :

- – Le Lieutenant Hatté représentant la Gendarmerie
- – L'adjutant-Chef Audureau, notre chef de centre et son équipe de sapeurs-pompiers
- – Les représentants des associations de notre village
- – Nos employés communaux (Hélène ici présente) et leurs prédécesseurs Michel et Marie-Thérèse

Quelques excuses : M. Alain Bellamy, Maire de Clévilliers, M. Jean-Marc Edelin, Conseiller Municipal retenu pour des raisons professionnelles, Don Hugues représentant notre paroisse St-Yves-des-Trois-Vallées et Mme Laure HAMMOUCHE Assistante Sociale de notre secteur, qui n'ont pu être présents, ce soir.

L'année 2016 est derrière nous, elle restera comme 2015, une année entachée de violences et de douleurs (avec l'attentat de Nice, la mort atroce du Père Jacques Hamel dans son église à St Etienne-du-Rouvray). Mes pensées vont vers ces familles et ces victimes qui souffrent encore aujourd'hui, vers ces personnes traumatisées à jamais. Nous pensions être loin de tout ça. Ces terribles événements de 2015 et 2016, nous ont ouvert les yeux... Nous vivons, libres, en démocratie, dans un des plus beaux pays au monde. Certains de nos concitoyens ont pris conscience de symbole comme notre drapeau, de nos valeurs. Alors, oui, je me réjouis de vous voir participer à nos fêtes nationales, néanmoins, je souhaite vous voir plus nombreux aux commémorations avec vos enfants. Le devoir de mémoire est plus que jamais important. C'est à vous, à nous, de leur transmettre notre histoire !

Certes en 2017, tout ne sera pas tranquille... nos petits ennuis et tracasseries quotidiens continueront, j'invite chacun à y mettre du sien pour le bien-être de tous...

La tondeuse ou la perceuse du voisin fera encore du bruit, tout comme les aboiements intempestifs des chiens...des imprévus, des retards seront là. Sur les routes, après les travaux, il y aura encore des gravillons ou encore des déchets abandonnés par-ci par-là...

Des changements, des aléas où il faudra faire preuve de patience et de compréhension...Mais nous avons la chance « d'entendre la vie » chaque jour... !!!

Il faut apprécier ce que nous avons. Relativisons et ayons une pensée pour ceux touchés par un décès, qui ont des problèmes de santé ou d'emploi, vivant dans l'isolement ou la pauvreté.

Dans mes fonctions de Maire, j'apprends beaucoup, elles m'orientent vers des domaines si variés si complexes parfois (des normes de plus en plus contraignantes

pour tous, des questions, des problèmes à résoudre de tout ordre...) et, afin de pouvoir répondre à toutes ces sollicitations et avancer... J'ai le plaisir d'être entourée d'une bonne équipe municipale, bien que réduite, d'Adjoints compétents et disponibles. Je profite de ce moment pour les remercier (leur aide, leur confiance et leur amitié sont des qualités essentielles pour notre bon fonctionnement). J'aurai aussi une pensée pour les conjoints (et enfants) des élus qui se retrouvent parfois seuls, et subissent notre engagement. J'ai la chance également de pouvoir m'appuyer sur un personnel communal agréable et compétent.

- – Hélène Burguet, notre secrétaire de Mairie, ici présente : Merci Hélène pour ta précieuse aide, ta prévenance, ta bienveillance auprès des habitants et des extérieurs. Je tiens à souligner tes nombreuses qualités tant professionnelles que personnelles. J'ajouterai manuelles (en effet, les serviettes présentées sur les tables, ce soir, sont le fruit d'un travail de pliage dont Hélène a le secret).
- – Thierry Nos, notre agent technique
- – sans oublier nos personnes dans l'ombre qui nous aident tout au long de l'année spontanément.

Merci à vous tous pour votre disponibilité et votre engagement. Je ne peux poursuivre sans saluer le travail des Associations, qui je pense sont toutes représentées ce soir ...

- – le « dynamique » Comité des Fêtes de Challet qui organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année pour le plaisir de nous tous. Sachez que la Municipalité vous encourage et vous aide dans vos différentes actions. Une énergie et des idées débordantes : repas à thème, vide-dressing, concours de pétanque et belote, organisation de notre célèbre vide-grenier, chasse aux œufs, halloween, Noël des enfants. On nous envie notre comité des fêtes.
- – l'Asploc (avec par exemple, la gym enfants et adultes qui remporte un succès le mardi)
- - Un petit clin d'œil à la nouvelle Association de Parents d'Elèves (APE) de l'école dont Mme Jennifer Legaz, Calétusienne, a pris la présidence et fédère une bonne dynamique avec toute l'équipe de parents. Petits et grands vous remercient. Au passage, un loto est prévu le 5 février à Clévilliers.

Je remercie et félicite tous les bénévoles qui donnent de leurs temps si précieux à tous. du temps pour les autres. Votre implication participe pleinement à la vie de notre commune et au bien-être de tous (jeunes et moins jeunes). Les manifestations font la réputation de Challet. Une commune attractive par ses animations et par son bien-vivre ensemble. Une commune où des nouveaux habitants ont choisi de s'installer, j'ai le plaisir de vous les présenter, ce soir, et de leur souhaiter la bienvenue (peut-être ont-ils un petit mot à dire ?) :

- Famille Borges de Morais & Pruvot – 7 rue de Fresnay (EXCUSES)
- Famille Dordoigne & Vilain – 8 rue de Fresnay (EXCUSES)
- Famille Blin – 10 rue de Dreux (ABSENTS)
- M Calmein et sa compagne - 11 rue du Friche (ABSENTS)
- Mme Vallat (et ses enfants) – 10 rue de Fresnay (PRESENTE)
- Mme Leroy Anne-Sophie – 14 rue de Fresnay (apt5) (ABSENTE)
- M. et Mme Secen – 14 rue de Fresnay (ABSENTS)

Je vous encourage à participer à la fête des voisins qui est généralement organisée fin mai/début juin...où chacun se retrouve, fait connaissance, partage s'il le souhaite une de ses spécialités culinaires. Tout est réuni pour passer un moment convivial.

Avant de vous parler de 2017, je souhaiterais rappeler **certains faits de l'année passée dans notre commune** :

Côté travaux/investissements :

- des travaux ont eu lieu sur notre château d'eau, dont la pose d'un accélérateur afin d'améliorer le débit de l'eau, un meilleur confort pour les habitants en améliorant ainsi le problème de pression. Tous ces travaux ont été à la charge de Cmeau.
 - Le changement des poteaux du terrain de sport qui étaient défectueux et devaient être changés afin de garantir la sécurité des utilisateurs et la tranquillité des riverains. La Sté SPS filets basée en Normandie a donc posé poteaux et filets. Cet investissement s'élève 11 112 €. Côté subventions : je remercie le conseil départemental pour ces 2 778 € versés au titre du FDAIC et Chartres Métropole pour les 3 241 € versés au titre du Fonds de Concours.
- Il faut ajouter l'achat du poste informatique de la mairie tombé en panne et surtout le rachat du matériel volé (tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haie...). Ces vols : de matériel, de fleurs, sont vraiment pénibles et difficiles à gérer au quotidien.
- En parlant de fleurs : cela m'amène sur notre projet d'embellissement du village. Des bacs et jardinières ont été achetés. Néanmoins, ce projet reste à se concrétiser dans le temps. Les dégradations, le vol des fleurs n'ont rien arrangé. Je remercie M. Fabrice Bois pour son aide technique auprès de Thierry. Nous poursuivons nos efforts de ce côté-là.

Après cette liste de travaux... 2016 a été l'année de :

- La signature officielle à la Préfecture du dispositif de la participation citoyenne. Là aussi, j'en profite pour remercier nos référents. Et renouvelle toute ma gratitude auprès des services de gendarmerie qui, ces derniers temps, ont à nouveau fait preuve de professionnalisme à Challet.
- Des récompenses auprès de nos anciens Chef de Centre : Messieurs Hoyau Jacques et Jean-Claude, Monsieur Massot Jacques et Charron Maurice (remise à son petit-fils Gaël). Le Capitaine Ladame du SDIS 28 leur a remis, le 3 décembre dernier, leurs distinctions. Cela me permet, par la même occasion, de remercier, de saluer, nos Pompiers pour leur dévouement.
- Le 1^{er} concours des maisons fleuries dont je renouvelle mes remerciements aux participantes bien méritantes.
- La performance de notre calétusienne Jade Ferron qui est sortie « meilleur apprenti départemental, en cuisine ». Nous sommes fiers d'elle. Bravo pour ce beau parcours et bonne continuation à votre fille Nathalie et Jérôme ! Voici un petit cadeau offert par la Municipalité.

Enfin, j'ai eu la joie de célébrer 2 grands moments pour 2 grandes familles appréciées dans la commune. 2 magnifiques contrats remplis : les noces d'Or (50 ans) de Danièle et Jacques Massot et les noces de Platine (70 ans) de Maurice et Raymonde qui nous ont malheureusement quittés tous les 2 fin décembre.... Notre village a perdu 2 de ses enfants, notre couple de doyens,

si attendrissant. Ayons une pensée pour Raymonde et Maurice, fidèles, qui ne manquaient pas nos manifestations communales.

Passons à 2017 :

- 2017 année électorale (présidentielle et législative) : sur Challet vous avez été nombreux à vous déplacer en mairie pour vous inscrire (26 nouvelles inscriptions soit 331 inscrits début janvier). J'en profite pour ouvrir une petite parenthèse pour vous informer d'un changement :

-> La délivrance des CNI : la Préfecture nous a annoncé que dans le cadre de la modernisation des procédures, les demandes de cartes d'identité (à partir du 1^{er} mars) seront saisies comme pour les passeports dans des mairies équipées de ce dispositif. La liste des mairies sera disponible sur le site internet de la mairie de Challet.

Je regrette ce changement, la proximité s'éloigne ! Parfois, c'était le seul moment pour voir ces personnes en Mairie...

Nous allons parler projets. Avec nos budgets qui s'amenuisent d'année en année, cela devient difficile mais nous avons la chance d'appartenir à une agglo forte et solidaire. Le regroupement de nos forces et surtout ... de nos finances... permettrons de répondre aux besoins de tous... De rester nous-même et de préserver notre autonomie, notre identité.

En effet, la mutualisation se renforce et la solidarité est vraiment présente sur notre territoire, même entre nos petites communes (ex : Bourse d'échange de Chartres Métropole, Berchères-St-Germain pour l'aide à la pose des illuminations de Noël, Clévilliers et bien d'autres). Il nous reste aujourd'hui l'intercommunalité pour espérer répondre au mieux aux projets de demain.

Il faut savoir avoir confiance en l'avenir des intercommunalités ! Quand nos prédécesseurs ont créé le « SIRPEC » (syndicat scolaire) en 1967. C'était déjà une avancée. On a su garder notre identité et notre liberté d'action et surtout cette union nous permet d'apporter un vrai service de qualité à nos enfants et aux parents...en réalisant des économies... L'union fait la force !

Quelques investissements prévus en 2017 :

- Nous devons faire quelques travaux d'accessibilité : il est prévu des travaux à la Mairie et à la salle communale afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder au mieux à ces lieux publics. Nous devons tenir notre agenda fixé !

- L'aménagement paysager (place de Verdun) et quelques parterres refaits pour continuer dans notre projet d'embellissement du village.

- Et pour terminer, cette année, Challet, va connaître un grand chantier !

La réflexion sur le futur aménagement de sécurité a abouti. Notre maître d'œuvre M Pineau de chez Lusitano Ingénierie avec l'aide du conseil départemental nous a remis un plan en fonction de nos attentes.

Il nous fallait sécuriser certains points : comme mettre un passage protégé aux arrêts de bus, régler la vitesse et régler, par conséquent, une partie du stationnement rue de la République. Sans oublier nos entrées et sorties... Vous avez sans doute remarqué la présence de radars pédagogiques en fin d'année afin d'avoir un aperçu de la vitesse - le record revient à 2 automobilistes enregistrés à 100km/h (sens

Clévilliers/Challet) et à plusieurs à 80/90 km/h ! Pendant 15 jours, nous avons pu enregistrer une moyenne de 60 à 70 km/h à l'entrée de Challet en venant de Clévilliers et de la 154... au lieu des 50 km/h réglementaires.

Un aménagement provisoire verra donc le jour en Février. Cela nous permettra d'apporter des éventuelles modifications.

Des dossiers de demandes de subvention sont en cours auprès du Conseil Départemental, de Chartres Métropole, de l'Etat (via la DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Nous veillerons à ce que ce projet ait un plan de financement le plus juste possible.

Je vous laisse consulter le plan qui est disponible en mairie depuis quelques semaines, déjà. N'hésitez pas à venir le consulter et à donner vos remarques.

C'est certain que, comme tout changement, cela amènera quelques modifications dans vos habitudes mais tout cela est réalisé dans le but de sécuriser cet axe principal où nos écoliers, collégiens, lycéens, parents, habitants se trouvent....

Merci d'avance pour votre patience et compréhension.

Je vous souhaite de tout cœur en mon nom et au nom du conseil municipal, que cette nouvelle année soit pour vous une année riche en moments de bonheur et de réussite. Et surtout une excellente santé !

Malgré les temps incertains et agités que nous traversons, que cette année 2017 soit pour vous une année de paix, d'espoir, et de tolérance.

Je vous remercie et je vous invite à partager le verre de l'Amitié. Bonne soirée !

Hélène Denieault,
Votre Maire.

-

